Le bassin de la Seine et de la Marne franciliennes se dote d'un nouveau PAPI

Dans la continuitÃ© du premier programme d'actions et de prÃ©vention des inondations (PAPI 2014-2020) de la Seine et de la Marne franciliennes, le bassin se dote d'un nouveau programme pour la pÃ©riode 2023-2029, qui va engager prÃ¨s de 60 maÃ®tres d'ouvrage dans plus de 300 actions. PrÃ©sentation des grandes lignes de ce nouveau PAPI. H2o septembre 2022.Â

Le bassin se dote d'un nouveau Programme

D'ACTIONS ET DE PRÃ‰VENTION DES INONDATIONS

Dans la continuitÃ© du premier programme d'actions et de prÃ©vention des inondations (PAPI 2014-2020) de la Seine et de la Marne franciliennes, le bassin se dote d'un nouveau programme pour la pÃ©riode 2023-2029, qui va engager prÃ¨s de 60 maÃ®tres d'ouvrage dans plus de 300 actions.

Martine LE BEC

sur les documents rendus disponibles par l'EPTB Seine Grands Lacs

H2o - septembre 2022

Â

L'agglomÃ©ration parisienne est un territoire trÃ¨s exposÃ© aux inondations, dans un contexte Ã la fois de croissance urbaine continue, d'accroissement de la vulnÃ©rabilitÃ© et d'une culture du risque qui est globalement faible (mÃªme si l'ensemble des actions rÃ©centes permettent de nuancer ce dernier constat). Les prÃ©judices potentiels d'une crue majeure de la Seine et de la Marne en ÃŽle-de-France ne cessent d'augmenter, au rythme de l'urbanisation des zones inondables initiÃ©e surtout aprÃ¨s 1920 et qui s'est accÃ©lÃ©rÃ©e depuis les annÃ©es 1950. Face Ã ce risque, l'Ã©tablissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs est devenu porteur et animateur du programme d'actions et de prÃ©vention des inondations de la Seine et de la Marne franciliennes 2014-2020, appelÃ© PAPI SMF 1. Ce programme a permis d'engager une forte dynamique avec 20 maÃ®tres d'ouvrage qui ont mis en œuvre prÃ¨s de 160 actions pour un montant proche de 220 millions d'euros. Avec la compÃ©tence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prÃ©vention des inondations), de nouveaux acteurs ont souhaitÃ© devenir maÃ®tres d'ouvrage, il Ã©tait donc nÃ©cessaire d'Ã©laborer un nouveau programme pour satisfaire ce besoin et, d'autre part, consolider la dynamique engagÃ©e en 2014. Pour Ã©laborer ce deuxiÃ¨me PAPI, l'EPTB s'est appuyÃ© sur de nombreuses Ã©tapes de concertation avec les acteurs du territoire, le bilan du PAPI 1, et l'analyse des besoins Ã©mergents en matiÃ¨re de gestion du risque inondation dÃ©sormais identifiÃ©s. Ce rÃ©sumÃ© est une (succincte) synthÃ¨se du dossier de labellisation consultable sur le site Internet de Seine Grands Lacs.

Longue de 776 kilomÃ¨tres, la Seine forme un bassin versant d'une superficie de 78 650 km2 accueillant prÃ¨s de 30 % de la population du pays. Issu de la transformation en 2017 de l'Institution interdÃ©partementale des barrages-rÃ©servoirs du bassin de la Seine (crÃ©Ã©e en 1969) l'EPTB Seine Grands Lacs dispose d'un pÃ©rimÃ¨tre de reconnaissance de 47 000

km2, reprÃ©sentant prÃ¨s de 60 % du bassin en son entier. Il regroupe ainsi la Ville de Paris, les dÃ©partements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne (membres fondateurs) et, dorÃ©navant, la MÃ©tropole du Grand Paris, les communautÃ©s d'agglomÃ©ration de Troyes-Champagne-MÃ©tropole, du Pays de Meaux et de Saint-Dizier, Der et Blaise, ainsi que la RÃ©gion Grand-Est. C'est ainsi que l'EPTB Seine Grands Lacs anime 6 programmes d'actions et de prÃ©vention des inondations dont le tout nouveau PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes prÃ©vu pour la pÃ©riode 2023-2029 et qui, tout en restant en premier lieu liÃ© aux grands axes fluviaux que sont la Seine et la Marne, va s'ouvrir Ã certains affluents dont les gestionnaires ont souhaitÃ© rejoindre le programme. Concernant l'aval du territoire (car toute action en amont a des rÃ©percussions en aval), le Syndicat mixte Seine Ouest (SMSO) est le principal opÃ©rateur opÃ©rationnel du territoire ; il mettra en œuvre ses propres actions mais participera au comitÃ© de pilotage du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes. De la mÃªme maniÃ¨re, le PAPI de la Seine et de la Marne est Ã©galement dÃ©veloppÃ© dans une logique d'articulation avec les 10 PAPI limitrophes, situÃ©s en amont de ses territoires.Â

Les territoires d'intervention du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes. (source EPTB Seine Grands Lacs)

Â

Les TRI (territoires Ã risques importants d'inondation) et PAPI portÃ©s par l'EPTB sur le bassin amont de la Seine. (source EPTB Seine Grands Lacs)

Â

Un territoire exposÃ© aux crues de la Seine

Les crues franciliennes sont caractÃ©risÃ©es par une lente propagation et une durÃ©e de submersion qui peut aller jusqu'Ã plusieurs semaines, voire plusieurs mois. L'Ãle-de-France a connu plus d'une quinzaine de crues majeures (supÃ©rieures Ã 7 mÃ¨tres Ã la station de Paris Austerlitz) depuis 1600. La grande inondation de janvier 1910, classÃ©e centennale Ã Paris, a marquÃ© la mÃ©moire collective. Si au dÃ©but du XXe siÃ¨cle le relÃ¨vement post-catastrophe a Ã©tÃ© complexe, les consÃ©quences attendues d'un tel phÃ©nomÃ¨ne aujourd'hui seraient trÃ¨s largement plus graves et complexes. Selon l'Ã©tude de l'Organisation de coopÃ©ration et de dÃ©veloppement Ã©conomique (OCDE) publiÃ©e en 2014, une crue centennale similaire Ã celle de janvier 1910 entraÃ®nerait plus de 30 milliards d'euros de dommages directs, 60 milliards de perte de PIB Ã 5 ans et dÃ©truirait 400 000 emplois. Jusqu'Ã 5 millions de personnes seraient affectÃ©es directement ou indirectement par une coupure de rÃ©seaux au pic de la crue. Le territoire resterait totalement dysfonctionnel pendant plusieurs mois et l'Ã©conomie nationale, voire europÃ©enne, en souffrirait durablement, puisque des baisses de PIB seraient observÃ©es les 5 annÃ©es suivant la crue.

La rÃ©gion a connu fin mai/dÃ©but juin 2016 son Ã©pisode de crue le plus important depuis plus de 30 ans. Le pic de crue sur la Seine Ã Paris, atteint le samedi 4 juin, Ã©tait Ã©quivalent Ã celui de la crue dÃ©cennale de 1982 (6,10 mÃ¨tres contre

6,18 mÃ¨tres en 1982), mais les crues de certains affluents de la Seine ont atteint des niveaux supÃ©rieurs Ã ceux de janvier 1910 (notamment pour le Loing). TrÃ¨s peu de dÃ©bordements de surface ont Ã©tÃ© enregistrÃ©s Ã Paris en premiÃ¨re couronne. En revanche, les dÃ©partements de la partie amont de la rÃ©gion ÃŽle-de-France et notamment la partie sud du Val-de-Marne, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, ont connu des dÃ©bordements de surface importants et ont Ã©galement Ã©tÃ© touchÃ©s par des phÃ©nomÃ¨nes de remontÃ©es de nappes, d'inondation par les rÃ©seaux d'assainissement de refoulement des eaux usÃ©es. La partie aval, notamment les Yvelines, a connu des dÃ©bordements dans certaines parties urbanisÃ©es, mais dont l'impact a Ã©tÃ© plus faible que sur la partie amont. Pour la rÃ©gion ÃŽle-de-France, cette crue notamment entraÃ®nÃ© : l'Ã©vacuation de 17 500 personnes principalement sur les bassins du Loing et de l'Yvette ; plus de 7 000 coupures d'Ã©lectricitÃ© ; environ 8 000 interventions des sapeurs-pompiers ; l'activation des cellules de crise par tous les opÃ©rateurs de rÃ©seaux (transports, Ã©nergie, eau, etc.) ; la fermeture du RER C et de 2 stations de mÃ©tro pendant plusieurs jours ; la fermeture d'Ã©tablissements scolaires, une dizaine de lycÃ©es (sur les 57 d'ÃŽle-de-France situÃ©s en zone inondable) ont Ã©tÃ© impactÃ©s Ã des degrÃ©s divers ; l'Ã©vacuation d'Ã©tablissements de santÃ© et d'Ã©tablissements mÃ sociaux ; etc.

L'ÃŽle-de-France a Ã©tÃ© Ã©galement marquÃ©e par une crue en janvier 2018, liÃ©e Ã de fortes prÃ©cipitations. Entre le 1er dÃ©cembre et le 21 janvier 2018, les cumuls des prÃ©cipitations ont atteint 183 mm (soit 183 litres d'eau au m3) Ã Paris, d'aprÃ¨s MÃ©tÃ©o-France. Il s'agit du second record de pluie aprÃ¨s les 213 millimÃ¨tres de l'hiver 1935-1936. Ã€ titre de comparaison, lors de l'inondation de 1910, il Ã©tait tombÃ© sur Paris environ 130 millimÃ¨tres sur la mÃªme pÃ©riode. La Seine a atteint Ã Paris la hauteur de 5,85 mÃ¨tres le 28 janvier 2018. Les conditions hivernales ont aggravÃ© le phÃ©nomÃ¨ne, rendant la dÃ©crue trÃ¨s lente et ne facilitant pas l'absorption de l'eau par les sols. En ÃŽle-de-France, la crue a parfois Ã©tÃ© plus intense qu'en juin 2016 (Marne, Seine aval jusquÂ´en Seine-Maritime, Grand Morin, etc.) et parfois moins intense mais beaucoup plus longue (Loing, Seine Ã Paris et en proche banlieue, Seine et Marne). Le haut bassin de la Seine a, pour sa part, enregistrÃ© des pluies trÃ¨s importantes, proches de ce qui a Ã©tÃ© observÃ©es en 1910 mais rÃ©partie diffÃ©remment dans le temps. Les 4 lacs-rÃ©servoirs ont limitÃ© la hauteur de la crue de prÃ¨s de 60 centimÃ¨tres Ã Paris. Ces deux derniers facteurs permettent d'expliquer que la crue soit restÃ©e finalement trÃ¨s limitÃ©e en ÃŽle-de-France. Si la capitale a Ã©tÃ© relativement Ã©pargnÃ©e par les inondations, en dehors de ses sous-sols, les communes situÃ©es en aval ont Ã©tÃ© affectÃ©es, particuliÃ¨rement celles situÃ©es dans le dÃ©partement des Yvelines. Dans ces secteurs, la crue y Ã©tÃ© plus importante quÂ´en juin 2016. Ainsi Ã Poissy, le 29 janvier le niveau a dÃ©passÃ© de 38 cm celui de juin 2016 pour atteindre 5,38 mÃ¨tres. De plus, de nombreux axes de communications ont Ã©tÃ© submergÃ©s. Les apports de la crue de l'Oise expliquent sans doute cette hauteur de Seine supÃ©rieure Ã 2016 en aval de l'ÃŽle-de-France.

L'ÃŽle-de-France, exposÃ©e Ã d'autres alÃ©asÂ

Sous l'effet d'une crue du fleuve, le niveau de la nappe alluviale de la Seine remonte, et peut occasionner des infiltrations dans les diffÃ©rents sous-sols inondant les rÃ©seaux souterrains assurant le fonctionnement de la mÃ©tropole (Ã©nergie, transports, eau potable, assainissement, tÃ©lÃ©communications, chauffage urbain, etc.). Ces installations sont donc susceptibles d'Ãªtre inondÃ©es alors mÃªme qu'il n'est pas observÃ© de dÃ©bordements en surface, comme cela a Ã©tÃ© cas en 2016 de la ligne C du RER dans la traversÃ©e de Paris. Ce type d'alÃ©a est important dans le cœur de l'agglomÃ©ration parisienne et plus particuliÃ¨rement Ã Paris, dans les boucles de Boulogne-Billancourt et de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), ainsi que dans la traversÃ©e de la Seine dans le Val-de-Marne. En effet, ces zones sont classÃ©es en nappes sub-affleurantes, ce qui signifie que la nappe s'y situe Ã un niveau proche de la surface de sol. Cet Ã©tat de fait explique par exemple que certains immeubles ou rÃ©seaux construits dans ces zones disposent de systÃ¨mes de pompage permanents pour rabattre le niveau de la nappe et renvoient cette eau directement dans la Seine ou le rÃ©seau d'assainissement. L'arrÃªt du fonctionnement des systÃ¨mes de pompage, engendrÃ© par une coupure d'alimentation Ã©lectrique par exemple, aggraverait fortement le phÃ©nomÃ¨ne d'inondation en cas de crue puisque la nappe remonterait de plusieurs Ã©tages de sous-sols en l'espace d'une seule journÃ©e.Â

Dans le cadre de l'action 1.1.5. du programme d'actions et de prÃ©vention des inondations de la Seine et de la Marne franciliennes (PAPI 1), une Ã©tude de modÃ©lisation a Ã©tÃ© entreprise, depuis 2016, avec pour objectif de contribuer Ã une meilleure connaissance du phÃ©nomÃ¨ne de remontÃ©es de nappes, dans le secteur de Paris et son agglomÃ©ration. La thÃ¨se de doctorat de Mathias Maillot (thÃ¨se de doctorat en gÃ©osciences et gÃ©oingÃ©nierie soutenue e novembre 2019) a permis d'aboutir Ã la construction du premier modÃ¨le hydrogÃ©ologique de Paris et de sa petite couronne, ainsi qu'Ã une premiÃ¨re calibration de ses paramÃ¨tres hydrodynamiques. Son exploitation a permis une premiÃ¨re Ã©valuation spatio-temporelle quantifiÃ©e, Ã la fois, (i) desÂ dynamiques de remontÃ©es de nappe en pÃ©riode de crue intense mais Ã©galement avec plus ou moins de certitude, (ii) des potentiels impacts liÃ©s Ã ce type d'alÃ©a, et ce, en considÃ©rant, diffÃ©rents jeux de

contraintes. Une mÃ©thodologie de construction de scÃ©narios d'impacts hydrogÃ©ologiques a Ã©tÃ© Ã©laborÃ©e, afin d'abo une premiÃ¨re caractÃ©risation des impacts potentiels liÃ©s aux remontÃ©es de nappes superficielles, dans un contexte de crue majeure, de type janvier 1910. Cet exercice de scÃ©narisation graduelle balaie un large panel de conditions hydrauliques, dÃ©finies par les projections de rÃ©fÃ©rence ORSEC-DRIEE ÃŽle-de-France. Il tient compte, par ailleurs, dans les jeux considÃ©rÃ©s de contraintes, d'arrÃªts sectorisÃ©s de pompages, dÃ©terminÃ©s selon les "zones de fragilitÃ© Ã©lect (ZFE, donnÃ©es ENEDIS), afin de tenir compte d'Ã©ventuelles dÃ©faillances Ã©lectriques dans l'alimentation des pompes destinÃ©es Ã la sÃ©curisation d'infrastructures du sous-sol.

Le ruissellement est Ã©galement fortement prÃ©sent sur le territoire du PAPI. Ce phÃ©nomÃ¨ne peut se produire en pÃ©riode hivernale, lorsque le territoire est soumis Ã des pluies conduisant Ã une saturation progressive des sols. Une fois saturÃ©s en eau, les sols favorisent le phÃ©nomÃ¨ne de ruissellement.Â Le ruissellement est Ã©galement observÃ© en cas de pluie intense (orages), avec un cumul de pluie saturant la capacitÃ© des rÃ©seaux d'Ã©vacuation des eaux pluviales. L'augmentation des phÃ©nomÃ¨nes intenses, en lien avec le changement climatique, pourrait rendre ces Ã©pisodes plus frÃ©quents, et plusÂ intenses. Les phÃ©nomÃ¨nes de remontÃ©es de nappes et de ruissellement sur le bassin de la Seine sont donc des facteurs aggravants en cas de crue, capable d'engendrer d'importants dommages sur le territoire.Â

Â

L'EPTB Seine Grands Lacs a rÃ©alisÃ© d'importantes Ã©tudes sur les consÃ©quences Ã©conomiques des crues en ÃŽle-de-France en partenariat avec l'Ã‰tat, l'OCDE, la RÃ©gion et l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Ces derniÃ¨res permettent d'Ã©valuer les dommages sur les habitations et les activitÃ©s Ã©conomiques (hors rÃ©seaux) pour les diffÃ©rentes crues historiques (1910, 2013, 2018...). L'EPTB porte entre autres projets, celui des casiers de ralentissement des crues de la BassÃ©e aval, pour rÃ©duire le risque inondation dans l'agglomÃ©ration parisienne, en synergie avec les 4 lacs-rÃ©servoirs existants. Dans le cadre de l'Ã©tude d'analyse multicritÃ¨res rÃ©alisÃ©e pour ce projet, une modÃ©lisation de plusieurs crues a Ã©tÃ© faite (crue type janvier 2018, crue type dÃ©cembre 1993, crue type novembre 1944, crue type janvier 1910, crue type R1.15 - crue dont le dÃ©bit correspond Ã 115 % des dÃ©bits de la crue de 1910, dÃ©bit qui serait aujourd'hui nÃ©cessaire pou atteindre la hauteur de 1910, compte tenu des travaux rÃ©alisÃ©s dans l'agglomÃ©ration depuis 1920). Les rÃ©sultats de cette modÃ©lisation soulignent toujours l'exposition importante du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine Ã la crue. Pour le dÃ©partement du Val-de-Marne, il est estimÃ© qu'environ 92 000 personnes seront impactÃ©es dans le scÃ©nario d'une crue dont le dÃ©bit serait celui de la crue de 1910, soit environ 8,10 mÃ¨tres Ã Paris. La population exposÃ©e double dans le scÃ©nario d'une crue type R1.15 (8,62 m) pour atteindre 192 500 personnes (prÃ¨s de 15 % de la population du dÃ©partement). L'impact est Ã©galement trÃ¨s important sur les Hauts-de-Seine, avec 75 000 personnes touchÃ©es dans le scÃ©nario d'une crue-dÃ©bit 1910 et 162 700 personnes pour le scÃ©nario crue type R1.15 (10 % de la population dÃ©partementale). Pour la Grande Couronne, ce sont les Yvelines et l'Essonne qui sont les plus exposÃ©s, de faÃ§on trÃ¨s similaire : autour de 48 000 habitants pour chaque territoire dans le scÃ©nario crue-dÃ©bit 1910 et de 66 000 habitants dans le scÃ©nario crue type R1.15.Â

Les orientations stratÃ©giques du nouveau PAPI

Les orientations stratÃ©giques du PAPI SMF 2 ont Ã©tÃ© reprises pour correspondre aux orientations stratÃ©giques dÃ©finies dans le projet de plan de gestion des risques 2022-2027 du bassin Seine-Normandie ; ces orientations restent Ã©galement dans la continuitÃ© directe des orientations prÃ©sentÃ©es dans le PAPI SMF 1 rÃ©visÃ© : 1. AmÃ©nager les terri de maniÃ¨re rÃ©siliente pour rÃ©duire leur vulnÃ©rabilitÃ© ; 2. Agir sur l'alÃ©a pour augmenter la sÃ©curitÃ© des personnes e

rÃ©duire le coÃ»t des dommages ; 3. AmÃ©liorer la prÃ©vision des phÃ©nomÃ¨nes hydromÃ©tÃ©orologiques et se prÃ©parer la crise ; 4. Mobiliser tous les acteurs au service de la connaissance et de la culture du risque.

Le PAPI Seine et Marne franciliennes 2023-2029 va notamment permettre d'amplifier la dynamique collective de prÃ©vention en ÃŽle-de-France avec plus de 60 maÃ®tres d'ouvrage engagÃ©s, soit 40 nouveaux, mais aussi de dÃ©ployer les outils rÃ©alisÃ©s dans le premier PAPI, notamment les rÃ©sultats issus des modÃ¨les de propagation des crues, des nappes et du systÃ¨me d'assainissement, et encore de rÃ©alisation de plus de 20 nouveaux diagnostics territoriaux de vulnÃ©rabilitÃ©, de consolider Ã©galement le nombre de diagnostics de vulnÃ©rabilitÃ© de bÃ¢timents engagÃ©s, et de concrÃ les diagnostics rÃ©alisÃ©s dans le PAPI SMF 1 par des travaux. Ce second PAPI permettra Ã©galement de s'appuyer sur les Ã©tudes engagÃ©es dans le PAPI 1, et dont les conclusions donneront lieu Ã des projets visant Ã ralentir les Ã©coulements ou de protÃ©ger des enjeux. Plusieurs actions emblÃ©matiques de ralentissement des Ã©coulements sont inscrites Ã ce nouveau PAPI, comme certaines Ã©tudes prÃ©alables Ã la poursuite du projet Seine BassÃ©e. Des efforts importants seront poursuivis concernant l'identification et la prÃ©servation des zones d'expansion des crues (ZEC) dans les secteurs les moins contraints par l'urbanisation : dans les secteurs identifiÃ©s comme les plus prometteurs hydrauliquement, des travaux d'amÃ©nagement pour mobiliser au mieux les zones humides seront engagÃ©s.Â

Enfin, la gestion intÃ©grÃ©e des inondations suppose un dÃ©veloppement durable du territoire et du bassin, tenant compte toutes les natures des enjeux (Ã©conomiques, sociaux, patrimoniaux, fonciers, environnementaux, etc.) et de l'Ã©volution du contexte rÃ©glementaire et territorial. Ainsi, le PAPI SMF 2, va permettre de poursuivre l'acquisition de connaissance aujourd'hui manquantes sur tout le bassin par le biais d'Ã©tudes spÃ©cifiques et du renforcement de la structuration du paysage institutionnel et territorial. Le PAPI SMF 2 va Ã©galement mettre en œuvre les amÃ©nagements dÃ©finis par les Ã©tudes du PAPI SMF 1, ainsi qu'apporter les garanties quant aux amÃ©nagements souhaitÃ©s par les nouveaux maÃ®tres d'ouvrage. Par ailleurs, il va permettre de poursuivre le dÃ©veloppement de la concertation avec l'ensemble des Ã©lus locaux, partenaires, institutions, parties prenantes et les acteurs du secteur public et privÃ©.

L'amÃ©nagement Seine BassÃ©e : projet-phare du nouveau PAPIÂ

Le site Seine BassÃ©e est situÃ© en Seine et Marne entre Bray-sur-Seine et Montereau dans la partie aval de la plaine de la BassÃ©e. Le site traverse les communes de Balloy, ChÃ¢tenay-sur-Seine, Ã‰gligny et Gravon, dans le dÃ©partement de la Seine-et-Marne. La surface totale du projet pilote est d'environ 360 hectares. Cet amÃ©nagement, rÃ©alisÃ© en lien avec les acteurs de ce territoire, vise Ã construire un espace endiguÃ© de 10 millions de mÃ¨tres cubes permettant de stocker temporairement les eaux de la Seine par pompage (jusqu'Ã 40 m3/s) tout en revalorisant le patrimoine Ã©cologique du site, fortement altÃ©rÃ© par les activitÃ©s d'extraction de granulats et de la mise Ã grand gabarit de la Seine dans ce secteur dans les annÃ©es 1980. Ainsi, le projet d'amÃ©nagement Seine BassÃ©e poursuit deux objectifs : un premier, hydraulique et socio-Ã©conomique : en cas de crue, il permet de diminuer le niveau de la Seine depuis Montereau-Fault-Yonne jusqu'Ã la confluence Seine-Oise afin de limiter les dommages liÃ©s aux inondations (via une station de pompage et une vanne de vidange) en synergie avec les 4 lacs-rÃ©servoirs situÃ©s plus en amont ; un second, environnemental, en contribuant Ã la valorisation Ã©cologique d'une zone humide exceptionnelle Ã hauteur de 13 % du montant des travaux, par diverses rÃ©alisations : amÃ©nagement de frayÃ¨res, reconstitution de mosaÃ¯ques d'habitats typiques de la vallÃ©e alluviale, etc. L'amÃ©nagement Seine BassÃ©e est constituÃ© de digues dont la cote de crÃªte est calÃ©e au-dessus des plus hautes eaux (PHE). La hauteur moyenne des digues est de 2,5 mÃ¨tres environ.Â Â

En complÃ©ment des 4 lacs-rÃ©servoirs, l'EPTB Seine Grands Lacs porte depuis plusieurs annÃ©es le projet Seine BassÃ©e.Â (source EPTB Seine Grands Lacs)

Â

Le programme d'actions du PAPI

Le PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes 2 comprend 306 actions portÃ©es par 51 maÃ®tres d'ouvrage. La totalitÃ© des actions sont rÃ©parties entre les 7 axes du PAPI : Axe 1 - AmÃ©lioration de la connaissance et de la conscience du risque (amÃ©lioration des outils de modÃ©lisation, mise Ã jour des vulnÃ©rabilitÃ©s globales du territoire, simplification de l'accÃ¨s aux donnÃ©es sur les inondations) ; Axe 2 - Surveillance, prÃ©vision des crues et des inondations (instrumentation des cours d'eau et des nappes, amÃ©lioration de l'efficacitÃ© des dispositifs de surveillance et de l'organisation entre les acteurs, renforcement des capacitÃ©s de prÃ©vision pour le dÃ©clenchement du remplissage de la BassÃ©e) ; Axe 3 - Alerte e gestion de crise (amÃ©lioration de la gestion de crise, renforcement les plans intercommunaux de sauvegarde, des rÃ©serves citoyennes de sÃ©curitÃ© civile et des plans de continuitÃ© d'activitÃ©, tests de l'opÃ©rationnalitÃ© de la gestion de ; Axe 4 - Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme (mobilisation des acteurs professionnels, rÃ©alisation des Ã©tudes nÃ©cessaires Ã la prise en compte du risque dans les projets d'urbanisme, proposition d'une offre de formation diversifiÃ©e auprÃ¨s des publics concernÃ©s) ; Axe 5 - RÃ©duction de la vulnÃ©rabilitÃ© des personnes et des biens (Ã©tablissement de diagnostics de territoire, diagnostics de vulnÃ©rabilitÃ© et de rÃ©duction de la vulnÃ©rabilitÃ©) ; Axe 6 - Gestion des Ã©coulements (poursuite et Ã©valuation du site pilote de la BassÃ©e ; appui Ã des projets de renaturation des berges, poursuite du dÃ©veloppement des zones d'expansion des crues, proposition de solutions pour ralentir les Ã©coulements, notamment issus du ruissellement) ; Axe 7 - Gestion des ouvrages de protection hydrauliques (confortement et fiabilisation des systÃ¨mes d'endiguement, renforcement des ouvrages de protection en cohÃ©rence avec les enjeux mÃ©tropolitains).

Au total, les 306 actions prÃ©vues au travers de ces 7 axes reprÃ©sentent un budget prÃ©visionnel total de 167 796 723 euros HT (194 642 844,00 euros TTC). Ce budget est particuliÃ¨rement mobilisÃ© pour des axes 6 et 7, Ã hauteur respectivement de 34 et 37 % du budget prÃ©visionnel soit plus de 120 millions d'euros investis pour le ralentissement des Ã©coulements et la gestion des ouvrages de protection hydraulique afin de permettre une rÃ©duction de la vulnÃ©rabilitÃ© des secteurs exposÃ©s aux risques inondations sur le territoire.

Dans l'immÃ©diat les acteurs demandent la tenue, avant les Jeux olympiques de 2024, d'un nouvel exercice Sequana. Pour rappel le premier exercice simulant Ã Ã©chelle une crue centenale de la Seine avait Ã©tÃ© rÃ©alisÃ© les 12 et 13 mars 2016, tout juste avant un mois de mai trÃ¨s arrosÃ©... et l'exceptionnelle crue de dÃ©but juin. â–„

Â

ResSources

Le dossier complet du PAPI 2 de la Seine et de la Marne franciliennes est disponible sur le site de Seine Grands Lacs. Il intÃ¨gre, outre un rÃ©sumÃ© non technique : l'analyse environnementale, le rapport bilan du PAPI 1 (2013-2020), les fiches bilan des actions du PAPI 1, le programme d'actions complet du PAPI 2 (2023-2029), les fiches action du PAPI 2 par axe et par maÃ®tre d'ouvrage, le tableau financier.

EPTB Seine Grands Lacs

H2O a publiÃ© en juin 2015 un dossier sur le risque de crue majeure en ÃŽle-de-France. Dossier rÃ©alisÃ© Ã l'appui du rapp de l'OCDE et des informations transmises par la DRIEE-IDF, l'IAU ÃŽdF, l'EPTB Seine Grands Lacs la prÃ©fecture de police de Paris et le SGZDS.

La Grande Inondation

Illustration ci-dessous -Â Harmonisation de la protection contre le risque d'inondations sur les communes d'Ablon-sur-Seine et de Villeneuve-Le-Roi, dans le Val-de-Marne. (source Hydro Expertise)